



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 34

COMMISSION DE DISCIPLINE

Attention : Exceptionnellement, la Commission de Discipline se réunira les mardis 30 avril & 07 mai 2024.

Vos rapports des week-ends du 27 & 28 avril et 04 & 05 mai, doivent être envoyés en ligne, au plus tard **le mardi qui suit votre rencontre avant 18 h dernier délai.**

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 20 & 21/04/2024

• **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).** Merci de contacter la personne de permanence à partir du samedi matin

STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES Y COMPRIS TOUS LES STAGIAIRES

Il vous est rappelé que pour pouvoir couvrir votre club cette saison envers le statut de l'arbitrage, il vous faut arbitrer, en plus des 18 ou 9 ou 15 ou 7 week-ends, selon votre catégorie, une rencontre dans les trois dernières journées.

Modalités de couverture :

- **Arbitres Seniors:** 18 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai – 1er et 2 Juin).
- **Arbitres Seniors Stagiaires :** 9 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai - 1er et 2 Juin).
- **Arbitres Jeunes :** 15 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 et 26 Mai - 1er et 2 Juin).
- **Arbitres Jeunes Stagiaires :** 7 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat

Merci d'en prendre note.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ADULTE & JEUNES (SEANCE DE RATTRAPAGE)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion de rattrapage des arbitres adultes et jeunes aura lieu le samedi 27 avril 2024 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 très précises au siège du District Drôme-Ardèche de Football. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir du matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, l'arbitre sera considéré absent (application du règlement intérieur).





Ordre du jour :

- Informations du Président de la CDA
- Intervention de l'UNAF
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués

NOM	Prénom	CATEGORIE
DELORME	LUCIE	AAD
GRASSET	GUILLAUME	AAD
LYVER	SEBASTIEN	AAD
ROUBI	FREDERIC	AAD
MONTAGNON	NOEMIE	AAL
ROUCHETTE	GAETAN	D1
SADIK	SALIM	D2
DA SILVA	PATRICE	District 3
DADDA	DJILLALI	District 3
GOIFFON	THÉO	District 3
MALOSSANNE	AURELIEN	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
SABOUR	AZEDDINE	District 3
YANIK	NAZMI	District 3
AARAB	MOUMENE	District 4
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
ANDRE	MYLAN	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BAGHOUGHI	AZIZ	District 4



BARBOSA	LAURENT	District 4
BORNIER	INGRID	District 4
BOUKABOUS	NADIR	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
DEMIR	ISMAYIL	District 4
DESILE	MICKAEL	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
DUSSAUD	ROMAIN	District 4
EL MARZGUIOUI	TAREK	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
KAHLOULI	MOHAMED	District 4
KHIATI	NACER	District 4
MESTOURA	IDRIS	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
RIDJALI	BACAR	District 4
SAGNIER	BASTIEN	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
AGOSTINO	ANGELO	District JAD
AJJANI	ACHRAF	District JAD
AZIAGNON	MARC ELIE	District JAD
BILLON	JULES	District JAD
BOUSHABA	JASMINE	District JAD
CHABERT	MATHEO	District JAD
DEHBOUH	NAIM	District JAD
DUCOL	CLEMENT	District JAD



EYRAUT	RAPHAEL	District JAD
FRAISSE	SACHA	District JAD
HAFSOUNI	NESSIM	District JAD
MARESTIN	PIERRE	District JAD
MZOUGH	MOHAMED	District JAD
NAJIM	YOUNESS	District JAD
ROSIENSKI	EVANN	District JAD

LOI 4 : EQUIPEMENT DES JOUEURS ET/OU JOUEUSES

Lors d'une rencontre de football, la principale mission de l'arbitre reste la protection des joueurs et des joueuses.

De ce fait, un joueur ou une joueuse ne doit pas utiliser d'équipement ou porter quoi que ce soit de dangereux. Tout type de bijou (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreille, rubans de cuir ou de caoutchouc, etc...) est interdit et doit être ôté (*recouvrir les bijoux de ruban adhésif n'est pas autorisé*).

Dans les compétitions de Ligue et de District, seul le port de l'alliance est toléré à condition qu'elle soit protégée.

Les joueurs ou joueuses doivent être inspecté(e)s avant le début du match, et les remplaçant(e)s avant d'entrer en jeu.

Si un joueur ou une joueuse porte ou utilise un objet ou un bijou non autorisé ou dangereux, l'arbitre doit ordonner au joueur ou à la joueuse de retirer ce bijou et de quitter le terrain au prochain arrêt de jeu s'il ou elle ne peut pas ou ne veut pas s'exécuter.

Un joueur ou une joueuse refusant d'obtempérer ou remettant le bijou doit être averti.

Face à ces situations factuelles qui ont été constatées depuis le début de la saison sportive 2023/2024, la Commission Départementale de l'Arbitrage compte sur la vigilance de l'ensemble des acteurs et actrices (arbitres, joueurs, joueuses, éducateurs, éducatrices) pour les rencontres à venir.

Bien entendu, l'arbitre s'interdira lui-même le port de bijoux, cache-cou, collants... ou autres équipements non autorisés.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2023/2024

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

AVRIL 2024

- Samedi 27 avril : Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée) **RATTRAPAGE**



JUIN 2024

- Vendredi 07 Juin : Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

COURRIERS DES ARBITRES

- **BERIDOT Inola** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 28/04/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **GRASSET Guillaume** : Courriel nous informant de son absence au rattrapage de la formation continue du samedi 27/04/2024 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- **ZERKI Kaci** : Courriel nous informant de son absence à sa rencontre Seniors féminines du 14/04/2024 (problème de transport). Lu et noté.
- **DE JESUS SOUSA José** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 26/04/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **FC VERCORS** : Courriel nous demandant un arbitre pour ses rencontres D5 des 14 - 21 - 28/04/2024. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **FC HAUTERIVES GD SERRE** : Courriel nous adressant les félicitations à l'arbitre de la rencontre Seniors D 5 du 13/04/2024. Lu et noté. Remerciements. Nous les transmettons à l'intéressé.
- **US ANCONE** : Courriel nous adressant les félicitations à l'arbitre de la rencontre U 17 du 13/04/2024. Lu et noté. Remerciements.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA
Jean-Baptiste RIPERT